

EDITORIAL

BATENCO-Centre passe avec succès l'audit de suivi de certification

S'inscrivant dans une boucle d'amélioration continue PDCA (Plan, Do, Check and Act) et considérant la certification comme source de progrès, BATENCO-Centre est certifiée depuis septembre 2004 sous le référentiel ISO 9001 version 2000 pour ses activités «d'Engineering and Construction».

Durant les trois années de validité du Certificat obtenu en 2004, notre entreprise a connu plusieurs audits au niveau interne réalisés par son équipe des auditeurs internes, ainsi que deux audits de suivi ayant eu lieu respectivement en septembre 2005 et septembre 2006, réalisés par des auditeurs du bureau canadien QMI; ces audits ont permis d'identifier des points forts, des points sensibles ainsi que des pistes de progrès, qui engagent notre entreprise à s'appliquer et améliorer régulièrement son système management qualité.

La continuité de cet engagement et de cette progression de BATENCO-Centre s'est renouvelée après expiration de la période de validité prévu pour les premiers trois ans, par un audit de réenregistrement de certification au même référentiel à savoir; «ISO 9001 version 2000» ayant eu lieu en septembre 2007.

En date du 14 et 15 octobre 2008, BATENCO-Centre a connu un audit de suivi. Indépendamment de quelques observations constatées, le système de management de la qualité de l'entreprise, et selon les résultats de l'évaluation de la maturité, est en amélioration permanente et en tendance vers une performance optimale. A l'issue de quoi, le comité de certification du groupe QMI a décidé le maintien du certificat.

Ce succès ne peut que démontrer l'engagement de BATENCO-Centre dans une démarche qualité interne et externe, avec, comme première finalité, la satisfaction du client avec de meilleures prestations et renforcer la conviction de son personnel à poursuivre ses efforts vers une démarche qualité encore meilleure pour la plus grande satisfaction de tous.

Encore une fois cette réussite n'est pas une fin en soi, l'amélioration de la qualité des prestations offertes et la satisfaction des clients resteront toujours les priorités absolues de notre entreprise.

Chargée du Bulletin Interne
M^{elle} F. HAMMACHE

Sommaire

- ▶ P.1 **EDITORIAL**
BATENCO-Centre passe avec succès l'audit de suivi de certification
- ▶ P.2 **DOSSIER**
Journée Mondiale de la protection de la couche d'ozone
- ▶ P.4 **RECEPTION D'OUVRAGES**
BATENCO-Centre, réalise le village des artistes

Le nouveau siège le l'UPW de TIPAZA, achevé et réceptionné

Prononciation de la réception définitive de la salle Omni-Sports USTHB Bab-Ezzouar

Siège social : 110, Rue de Tripoli
Hussein-Dey, BP 419 Alger, Algérie.
Tél. : +213 (0) 21.77.49.77 / +213 (0)
21.77.08.34 / +213 (0) 21.77.09.61
Fax : +213 (0) 21.49.68.20
E-mail: contact@batenco-centre.com
Site web : www.batenco-centre.com

Responsable de la publication :

M. TOUATI AHMED YAZID

Création et Coordination :

M^{elle} HAMMACHE FATIHA

Comité de rédaction :

M^{elle} HAMMACHE FATIHA

M. SAADI ABDEREZAK

Ont collaboré à ce Numéro :

M^{elle} DJENADI,
M^{elle} HAMMACHE,
M. AIT CHABANE,
M. BOUFENISSA,
M. BOURIOUCHE,
M. DAKICHE,
M. RAHMANI,
M. SAADI,
M. SI-SALEM.

VOEUX

A l'occasion de l'Aïd El Fitr mes vœux les plus cordiaux sont adressés à l'ensemble du personnel de notre entreprise BATENCO-Centre.

Le Président Directeur Général
M. TOUATI AHMED YAZID

Suite à la mise en évidence de l'appauvrissement de la couche d'ozone qui dure depuis le début des années 1930, il aura toutefois fallu attendre les années 1970 avant de prouver et de mettre en évidence l'ampleur de ce problème et la menace d'un ensemble de familles de molécules¹ employées dans beaucoup de produits sur la couche d'ozone. Pour cela, la communauté internationale a réagi promptement et résolument en adoptant tout d'abord la convention de Vienne, en 1985, puis le protocole de Montréal, en 1987, signés sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement -PNUE-.

En 1994, le 16 septembre a été choisi journée internationale de la protection de la couche d'ozone, du fait qu'elle représente la journée anniversaire de la signature du Protocole de Montréal en 1987. Ce Protocole oblige les parties signataires à éliminer progressivement voire même interdire la production et la mise sur le marché des plus dangereuses des substances appauvrissant la couche d'ozone. Célébrée depuis 1995, la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, est l'occasion de rappeler les efforts engagés pour lutter contre cette menace planétaire : le trou dans la couche d'ozone.

En fait, c'est quoi l'ozone ?

La couche d'ozone est une couche de gaz incolore située dans la haute atmosphère qui a une épaisseur d'environ 20 km et protège tous les êtres vivants des rayons brûlants du soleil et surtout des rayons ultraviolets (UV). L'ozone est un gaz que l'on retrouve dans toute l'atmosphère, mais il y en a en plus grande concentration à environ 25 km au-dessus de la surface de la terre. L'air que nous respirons est apparenté au gaz de l'ozone, il en contient deux atomes (O₂), alors que l'ozone en contient trois (O₃).

Mais, Qu'est-ce qui cause la diminution de la couche d'ozone ?

Dans les années 70, les chercheurs ont constaté que certaines substances chimiques synthétisées par l'homme étaient capables de détruire l'ozone et d'appauvrir cette couche; c'est dans les années 80 qu'a été observé un amincissement de la couche d'ozone stratosphérique², que l'on a qualifié de «trou dans la couche d'ozone».

L'augmentation du rayonnement UV peut endommager les écosystèmes³ et se révéler nocif pour l'homme. Si l'épaisseur de la couche d'ozone diminuait d'1% seulement, il y aurait une augmentation de 4% de cas de cancers, des brûlures et vieillissement de la peau, les conjonctivites, les cataractes....

Les recherches scientifiques ont révélé donc que la cause de l'appauvrissement de la couche d'ozone provenait de l'émission dans l'atmosphère de certains produits chimiques qui s'envolent et viennent détruire cette couche protectrice d'ozone. Les premiers mis en cause, et les plus destructeurs, sont:

- Les CFC (chlorofluorocarbones) et les HCFC (hydrochlorofluorocarbones) extrêmement stables, ininflammables, ont la propriété d'absorber beaucoup de chaleur et aucune réaction chimique naturelle ne peut les détruire entre le sol et les premiers kilomètres de l'atmosphère. utilisés comme fluides frigorigènes (ou fluides caloporteurs) dans les systèmes de refroidissement et de conditionnement d'air (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs...)
- Le bromure de méthyle, moins stable, ininflammable et ayant une capacité biocide, est employé en fumigation⁴ pour lutter contre des parasites: équipements en bois (ex : palettes), cultures et denrées stockées ou transportées.
- D'autres gaz provoquent aussi la diminution de la couche d'ozone comme l'acide nitrique, le brome, le halon, le gaz carbonique (le dioxyde de carbone ou CO₂) qui provoque une augmentation de la température moyenne de l'atmosphère et est d'ailleurs à l'origine du changement climatique.
- D'autres particules émises lors de phénomènes naturels tels que des éruptions volcaniques peuvent également avoir des impacts mesurables sur

1- **Molécule** : plus petite quantité (d'un corps pur) constituée d'un ou plusieurs atomes et qui peut exister à l'état libre

2- **Stratosphère** : zone de l'atmosphère comprise entre la troposphère et la mésosphère, épaisse d'environ 30 kilomètres.

3- **Ecosystème** : unité écologique constituée par un ensemble d'animaux et de végétaux et le milieu dans lequel ils vivent

4- **Fumigation** : production de vapeur médicamenteuse destinée à être inhalée

16 Septembre, Journée internationale de la protection de la couche d'ozone

les niveaux de l'ozone, qui ce dernier a la particularité, lors de sa formation par photolyse⁵ et sa destruction par réaction avec la lumière et d'autres molécules de gaz, d'assurer le filtrage de la majeure partie du rayonnement (UV-b) ultra-violet du soleil, nocif pour les organismes vivants.

- L'ozone stratosphérique est protecteur. En revanche, l'ozone au niveau du sol, obtenu par l'action de la lumière sur les gaz d'échappement des véhicules et du dioxygène, est dommageable pour les organismes vivants car il est très réactif (radicaux libres).

Cependant, il n'y a pas uniquement ces gaz qui peuvent appauvrir la couche d'ozone ; les matériaux de construction traditionnels, à commencer, bien sûr, par le béton qui est fait à partir de ciment et nécessite un traitement industriel lourd (fours à cimenterie à 1800°C) et polluant l'industrie cimentière, est à l'origine de 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Aussi, les projets de construction et de rénovation impliquent de nombreux corps de métier, qu'utilisent des matériaux très divers et génèrent de grandes quantités de déchets qui peuvent occasionner de nombreuses atteintes à l'environnement (pollution des sols, de l'eau, de l'air, poussières, déchets divers, etc). Un chantier génère divers types de déchets:

- Déchets inertes (briques, carrelage, tuiles, parpaings, terre, etc.)
- Déchets industriels banals (DIB) (bois non traité, plastiques, métaux, etc.)
- Déchets dangereux, dont les déchets industriels spéciaux (amiante, restes de peinture et solvants, huile de décoffrage, etc.).

Le tri des déchets de chantier est désormais obligatoire, il peut s'effectuer à la source sur le chantier, par mise à disposition de bennes, ou ultérieurement sur un site spécialisé.

Les déchets spéciaux dont les mastics pour joints, les solvants, les produits chimiques utilisés dans la construction etc. Les déchets spéciaux ne doivent pas être déposés dans une benne à déchets ; c'est en effectuant des travaux de construction ou de démolition que les déchets spéciaux doivent être séparés des autres déchets, dans la mesure où les conditions d'exploitation le permettent, doivent être triés sur place pour être recyclés. L'éco construction ne repose pas uniquement sur de généreux principes ou de beaux plans. Dans la réalité du chantier, elle doit avoir à sa disposition des matériaux répondant aux normes du mieux construire, du «bâtir-Sain». Les caractéristiques environnementales et sanitaires des produits naturels

5- **Photolyse** : réaction entre la lumière et les molécules de l'oxygène

6- **Linoléum** : toile de jute étanche, couverte de lin et de poudre de liège, employée comme revêtement de sol.

7- **Lambris** : panneau de bois, de marbre ou de stuc couvrant et isolant les murs d'une pièce

8- **Formaldéhyde** : composé constitué de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, se présentant sous forme de gaz à température ambiante

9- **Gravier** : petits éléments rocheux détritiques issus des rivières, des glaciers ou des mers



Protection de la couche d'ozone

ont fait l'objet d'une norme internationale destinée aux fabricants de matériaux de construction. Cette norme comporte les douze indicateurs environnementaux suivants :

- Consommation de ressources énergétiques,
- Consommation de ressources non énergétiques,
- Consommation de l'eau,
- Déchets solides,
- Changement climatique,
- Acidification atmosphérique,
- Pollution de l'air,
- Pollution de l'eau,
- Pollution des sols,
- Destruction de la couche d'ozone stratosphérique,
- Formation d'ozone photochimique,
- Modification de la biodiversité.

Les produits Répondant aux normes du bâtiment sont destinés à l'enveloppe du bâtiment (bois, terre cuite, terre crue, panneaux de construction composés uniquement de fibres de bois naturelles non traitées et non adjuvantées de colle ou de résines synthétiques, isolants naturels), aux finitions (peintures naturelles à base de cires, d'huiles végétales et de résines naturelles; enduits décoratifs à base de chaux naturelles ou de terre et de pigments minéraux). Parmi ces Produits écologiques nous citons:

- Pare-pluie et régulateurs de vapeur,
- Produits de traitement du bois,
- Parquets et linoléums⁶,
- Carrelage en terre cuite,
- Panneaux de bois écologiques,
- Lambris⁷ et bardage...
- Matériel électrique (interrupteurs de champs, fils et câbles blindés).

Et comme Isolants naturels et écologiques nous citons:

- Laine de mouton,
- Des isolants naturels (chanvre, fibre de bois, lin, liège et cellulose)

Quant aux Peintures écologiques, il y a :

- Huile dure naturelle,
- Peintures et lasure à la cire d'abeille, lasure bio,
- Enduits à la chaux,
- Produits de traitement écologique du bois,

10- **Gravière** : carrière d'où l'on extrait le gravier

11- **Bitume** : matériau imperméable, noir et visqueux, à base d'hydrocarbures et de gravier, dont on revêt les routes et les chaussées.

12- **Deniers** : espèces en possession de (une personne ou un organisme) deniers publics • faire des achats avec ses propres deniers

13- **Effet de serre** : élévation de la température de la basse atmosphère liée au rejet des gaz issus de l'activité industrielle qui emprisonnent la chaleur du soleil

Conseils pratiques pour une construction écologique :

► Choix des matériaux

- Privilégier l'utilisation de matériaux renouvelables et recyclables
- En matière de bois, choisir de préférence des essences dont l'exploitation et le renouvellement sont contrôlés ou des bois massifs régionaux
- Eviter les matériaux composites (plus difficiles à dé-construire)
- Limiter l'usage de produits contenant des résines de synthèse, des solvants et/ou de la colle ou dégageant des vapeurs de formaldéhyde⁸ dangereuses pour la santé
- Privilégier l'utilisation de produits naturels: bois intérieur non traité, cires ou huiles dures naturelles, vernis à l'eau, colles à l'eau, peintures à l'eau, colorants naturels, etc.

► Limitation des rejets polluants

- Choisir de préférence des produits moins nocifs pour l'environnement
- Respect des consignes de stockage des produits liquides dangereux, qu'ils soient neufs ou usagés
- Choisir des techniques qui limitent les rejets (poussières, odeurs, solvants, eau souillée, etc.)
- Encouragement des différents acteurs à l'oeuvre sur le chantier à modifier leur comportement en ce sens.

► L'emploi de graves recyclées

Issues des déchets de démolition, la généralisation des graves recyclés permet de réduire l'extraction de gravier⁹ provenant des gravières¹⁰ dont les réserves s'épuisent rapidement. Aujourd'hui, ces matériaux novateurs sont déjà utilisés sans problème pour les sous-couches routières, le bitume¹¹ recyclé à froid, le remplissage de canalisations d'eaux usées ou les bétons maigres.

► Utilisation de matériaux recyclés non polluants

Les produits recyclés en matières plastiques doivent pouvoir être détruits sans danger. Pour les matériaux recyclés, l'entreprise doit indiquer le pourcentage minimal de substances recyclées.

► Usage de produits polluants

Par ailleurs, l'ONU entend limiter au strict minimum l'usage de produits polluants, tels que les composés organiques volatils (COV). Ces derniers, présents notamment dans les peintures, colles, revêtements, certains plastiques, etc. ont des effets avérés sur la santé (irritations, allergies, etc.) et sur l'environnement (contribution à la formation d'ozone).

L'enjeu de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les marchés publics de travaux est de limiter et maîtriser ces risques et impacts au bénéfice des usagers pour la limitation du recours aux substances dangereuses pour la santé et pour la maîtrise des pollutions et nuisances, la préservation des ressources naturelles, limitation des consommations de matières premières, réduction des consommations d'énergie, réduction de la quantité de déchets, limitation du recours aux substances dangereuses pour l'environnement.

L'intégration de la dimension environnementale dans les travaux permet pour les acteurs des travaux publics (maîtres d'ouvrage, entreprises) des gains très importants en terme :

- de respect voire d'anticipation de la réglementation environnementale,
- de qualité environnementale et développement durable des réalisations,
- de maîtrise des deniers¹² publics, à travers la maîtrise des coûts d'investissement et d'exploitation.

D'autre part, certaines études ont démontré que les arbres croissant à des altitudes plus élevées (rayonnement UV plus intense) offrent une meilleure résistance au rayonnement. Il serait donc envisageable de reboiser certaines zones soumises à l'exploitation forestière au moyen d'essences moins sensibles aux ultraviolets, de façon à accroître les chances de survie des arbres.

A ce jour, le Protocole de Montréal a permis de réduire de 95 % les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, assurant ainsi la protection de cette dernière pour les générations présentes et futures. Les réductions obtenues se sont accompagnées parallèlement d'une diminution très nette des émissions de gaz à effet de serre¹³, contribuant ainsi de manière significative à la protection du système climatique mondial. Il est donc apparu nécessaire de prendre des mesures efficaces afin de protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes résultant de ces substances.

RÉCEPTION D'OUVRAGES

BATENCO-Centre, réalise le village des artistes...

Ce nouveau projet, «village des artistes» en cours de réalisation, est destiné pour l'hébergement des artistes africains.

Ce projet est acquis par notre entreprise de grés à grés et les travaux ont démarré le 1er septembre 2008. Cet ouvrage consiste en la réalisation de 24 blocs en R+4, en charpente métallique, en tout corps d'état y compris les VRD, au profit du ministère de la culture.



L'assiette du projet est située à Sidi Menif sur le plateau de Zeralda à Alger et occupe une surface globale de 2,2 hectares.

Le défi à relever sur ce projet est le délai imposé, à savoir 9 mois en étude et réalisation.

En effet, il devra être livré au plus tard le 31 Mai 2009; et ce, pour recevoir les délégations pour le festival panafricain.

Chef du Projet
M. SI-SALEM

Prononciation de la réception définitive de la salle omni-sports USTHB Bab-Ezzouar

Comme déjà paru dans notre bulletin interne N° 2, la réception provisoire de la salle omni-sports Bab-Ezzouar a déjà été prononcée le 05/03/07, sans réserves et suivie d'une remise des clés avec occupation des lieux par l'exploitant à savoir l'USTHB.



Après une année d'exploitation et en date du 24/09/2008, la visite des lieux a été soldée par un procès verbal de réception sans aucune réserve et les différentes parties prenantes (BATENCO-Centre, DEP, USTHB, CTC, Bureau d'étude de suivi BEHA) ont alors prononcé la réception définitive de cette salle omnisports.

Chef du Projet
M. A. BOURIOUCHE

Le nouveau siège le l'UPW de TIPAZA, achevé et réceptionné

BATENCO-Centre a été choisie par ALGERIE POSTE pour la réalisation de son projet sur la base d'un appel d'offre restreint.

Il s'agit d'un ouvrage en béton armé en forme d'un arc de cercle avec un sous-sol et R+2, d'une surface bâtie de 1124 m² comprenant l'administration de

l'UPW et un logement d'astreinte ainsi que des aménagements extérieurs de 1600 m².

Ce projet a été réalisé en tout corps d'état par BATENCO-Centre dans un délai de 20 mois et a été réceptionné définitivement le 06/09/2008.

Chef du projet
M. R. AIT CHABANE



CONDOLÉANCES

Le président Directeur Général et l'ensemble du personnel de BATENCO-Centre, très affectés par le décès de M. BOUDAF LAMINE, Chauffeur à BATENCO-Ouest, lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Tout le collectif de BATENCO-Centre présente également ses sincères condoléances à notre collègue M^{me} DJEMA DJAMILA projecteur en génie civil au sein de la direction des études techniques, pour le décès de sa belle mère.

POUR NOS RETRAITÉS

Nous souhaitons un très bon départ en retraite à nos collègues:

M^{me} MECILI NACERA
M. SAADA KHELIFA
M. LACHEBI HMDAT
M. BELLOUATI NASSERDINE
M. BOUCHEFRA RAMADANE

Profitez bien de votre temps.

NAISSANCE

Yasmine, Les jumelles Hana et Bouchra, Fouad Nedjmedine, Younes, Mohamed Amine. Sont nés et venus égayer la vie de leurs parents : Bouflouh Mustapha, Adjerid Omar, Sayeh Mohamed, Bouriouche Abderezak, Khida Mokhtar

En cette occasion, tout le collectif de BATENCO-Centre, présente ses félicitations aux heureux parents et souhaite de longues vies aux bébés.